

**AVIS DE COURSE TYPE « VOILE LEGERE »
2013-2016**

Nom de la compétition : Coupe de Bretagne des Clubs– Grade : 5A
Dates complètes : du 29 au 30 Juin 2013
Lieu : Kerguelen à Larmor Plage Morbihan
Autorité Organisatrice : CDV 56

Terminologie : le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie bateau ou windsurf selon le cas.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2013-2016 (RCV)*, incluant l'annexe B pour les windsurfs,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 le règlement sportif de la Ligue de Bretagne de voile.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

3.1.1 - tous les bateaux tels que décrit dans l'annexe ci joint

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à :

CDV 56 – 18 Rue Alain Gerbault – ZI du Prat – 56000 Vannes

Tél : 02 97.42.58.39

Mail : cdv56@wanadoo.fr ; <http://www.cdv56.com>

/

au plus tard le 15 juin 2013

3.3 Les concurrents doivent renseigner la fiche d'inscription ci-jointe

3.4 Il n'y a pas de qualifications pour participer à la coupe de Bretagne, chaque coureur vient représenter son club, tous les coureurs de la ligue Bretagne et les toutes les catégories d'âges sont acceptées.

Seuls les coureurs sélectionnés et invités aux championnats de France minimes et espoirs sont dans l'obligation pour participer à la Coupe de Bretagne des clubs de ne pas utiliser le support avec lequel ils participeront aux championnats de France.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Catamarans flotte collective	65,00 €
Bug flotte collective	45,00 €
Windsurf	25,00 €
Dériveurs solitaire intersérie	25,00 €
Dériveurs double intersérie	45,00 €
Open Bic	25,00 €

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

Jour et date : le samedi 29 juin de 10h00 à 12h00

5.2 Jauge et contrôles :

Des contrôles de jauges pourront avoir lieu durant toute l'épreuve (à terre et en mer)

5.3 Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
29/06/13	14h00	Toutes
30/06/13	9h30	Toutes

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h30

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : construits ou raids

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

8. CLASSEMENT

1 course devra être validée pour valider la compétition.

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. PRIX

Le classement unique est celui des clubs : classements par série et classement général.

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les entraineurs doivent remplir la fiche Dsi en annexe

La mise à l'eau des semi-rigides sera à réaliser par vos soins au port du Kernevel.

Un jeton vous sera remis à la capitainerie.

Des places de port seront disponibles pour la nuit du samedi soir, sous réserve d'avoir rempli la fiche Dsi entraineur.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

CDV 56 – 18 Rue Alain Gerbault – ZI du Prat – 56000 Vannes

Tél : 02 97.42.58.39

Mail : cdv56@wanadoo.fr ; <http://www.cdv56.com>